

Travail : des conditions qui condamnent cette société

Catherine, 37 ans : *“Avant, c'était une usine familiale, on faisait des repas en fin d'année. Travailler le samedi matin ou rester après l'heure pour "finir un camion", on le faisait sans rechigner. Maintenant, on n'a plus le droit de lever le nez de nos machines. Et pour aller aux toilettes, on attend la pause, alors qu'on est une centaine pour seulement deux W.C.”*

Ce témoignage, peu de travailleurs ont une chance de le lire. C'est dans un journal patronal, L'Expansion, qu'il se trouve. Avec celui-ci :

Christine, 34 ans : *“On nous chronomètre durant la fabrication de quatre pièces, puis on extrapole sur huit heures, en retirant un soixantième de pause, mais il est impossible de tenir à une telle cadence, il suffit d'un pépin sur la machine... On est à dix doublages l'heure quand d'autres usines de la région tournent à sept. Et on voudrait nous faire passer à quinze !”*

Si des journaux bourgeois se mettent à dire ce que ressentent les ouvriers, ce n'est pas pour nous soutenir. C'est pour éclairer et aider les patrons.

Première leçon : on peut faire baisser les chiffres des accidents du travail, comme Bouygues, Sollac, ou Citroën : en instaurant la peur du licenciement, on pousse les salariés à ne pas déclarer l'accident dont ils sont victimes. Ou à le camoufler en accident domestique. On peut aussi instaurer une prime collective : avec la promesse de 200 F pour chacun si l'équipe ne connaît pas d'accident, le tour est joué.

Deuxième méthode : plus douce, mais tout aussi ignoble. On remplace les vieilles machines dangereuses. Le nombre d'accidents ira en baissant. Tout le monde sait que ces nouvelles machines, y compris les ordinateurs, usent par contre à petit feu les travailleurs. Mais il est bien plus difficile de prouver la responsabilité du travail et du patron qu'en cas d'accident.

La maladie du travail la plus répandue aujourd'hui en France, ce sont les TMS, troubles musculo-squelettiques. Ils sont dus au fait que nos articulations sont trop utilisées. Le professeur Merle, chirurgien spécialiste, estime que 36 000 personnes par an sont opérées du canal carpien (douleurs de l'avant bras), du fait de leur travail.

Mais la sécurité sociale n'en reconnaît que 4 000.

“Dans les abattoirs de volaille, la tâche de centaines d'ouvrières se limite à donner deux coups de couteau sur la carcasse en deux secondes et demie. Aiguiser le couteau devient la seule manière de soulager son coude douloureux. Encore faut-il ensuite rattraper le retard.”
(L'Expansion)

Troisième leçon, pour les patrons qui ne veulent pas investir : laisser les conditions de travail se détériorer. Résultat, en dix ans, nous sommes 600 000 de plus à travailler dans la saleté (au total, aujourd'hui, 5 millions) ; 800 000 de plus à devoir rester longtemps debout (10,5 millions en tout) ; 1 600 000 de plus doivent respirer des poussières (total 7 millions). Et nous sommes 2 millions de plus à subir un travail répétitif toute la journée (total 6 millions), autant aussi à devoir porter des charges lourdes (total 6,4 millions). Enfin, la moitié des ouvriers sont en contact avec des produits chimiques à risque, dont un million avec des produits reconnus cancérigènes.

“L'allongement de la journée de travail se fait au détriment de la vie sociale, culturelle et familiale, source d'équilibre. La fatigue et la peur provoquent des maladies psychosomatiques, tachycardie, troubles digestifs, crampes d'estomac. Devant son employeur, on garde la face pour donner le change, mais ce jeu use nerveusement”
(docteur Isabelle Leprince, médecin du travail).

Cette situation n'est clairement dénoncée par personne. Pourtant, les techniques pour porter des charges, pour aspirer les poussières, etc., toutes les solutions existent. La richesse aussi, puisque, officiellement, elle a presque doublé en France en dix ans, dépassant les 6 000 milliards de francs.

On pourrait donc travailler tout à fait autrement, dans des conditions humaines. Mais ce ne sera possible qu'en l'imposant, par la force collective, et en ne comptant que sur nous-mêmes.

1/3/1999

L'Ouvrier n° 95

ON PEUT PHOTOCOPIER, FAIRE CONNAITRE, DIFFUSER L'OUVRIER
(boîtes à lettres, marchés, affichages dans les cités)

Pour recevoir d'autres numéros, nous aider, nous écrire :
L'OUVRIER BP 64 - 94202 IVRY/SEINE CEDEX